# APPEL A CANDIDATURE LABEL « E3D »

## (ETABLISSEMENT / ECOLE EN DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE)

Votre établissement est engagé dans une démarche de développement durable et vous souhaitez la faire reconnaitre de manière officielle.

**Cette reconnaissance constitue un gage de qualité et de cohérence de la démarche portée par votre établissement et vous permet de lui donner une lisibilité officielle**, que ce soit :

- Vers l'extérieur : promotion vers le grand public, vers les partenaires de l'établissement, les différents organismes et institutions du territoire…
- En interne pour conforter l'engagement des différents acteurs de l'établissement (élèves, parents, personnels administratif, éducatif, technique, enseignants…) et les encourager à poursuivre la dynamique engagée.

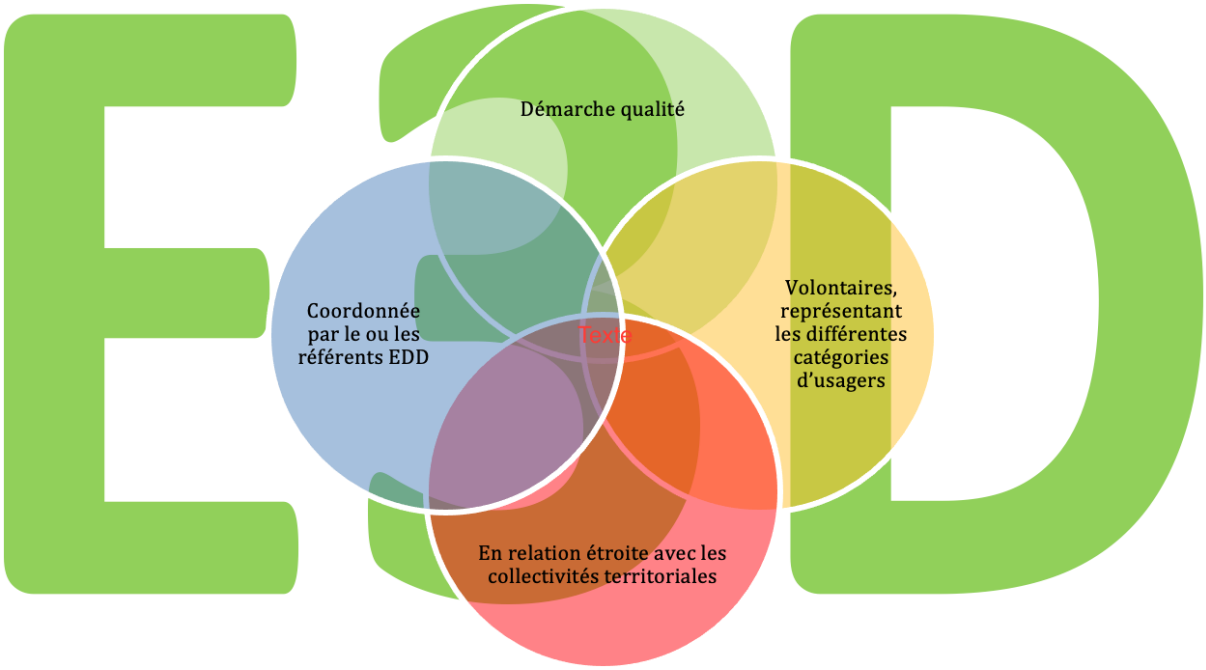


Pour cela, il vous suffit de remplir l'un des dossiers de demande de labellisation établissement/école ou territoire, joindre les pièces obligatoires indiquées, puis de le transmettre **avant le vendredi 24 mars 2023,** à la cellule EDD ce.edd@ac-guadeloupe.fr

Votre dossier sera ensuite examiné par un jury composé de représentants du Rectorat et des partenaires signataires de la convention EDD.

Une attention particulière sera portée aux dossiers traitant de l'articulation avec les enseignements et les situations d'apprentissage et la dimension sociale avec les compétences psychosociales, le partenariat structuré et la relation intergénérationnelle.

Abordant les ODD, entre autres, la réduction de l'empreinte environnementale de leur établissement, santé, alimentation, inégalité sociale …